

COMMUNIQUÉ



PERMANENCES DE LA MUTUELLE COMMUNALE

Afin de faciliter l'accès aux soins, la Ville de Bernay a retenu les offres de la Mutuelle Just pour proposer à la population une offre à la tarification étudiée et avec plusieurs avantages comme le remboursement de votre licence sportive à hauteur de 40 Euros ou des tarifs bloqués à compter de 75 ans.

La mise en place d'une mutuelle, engagement figurant au titre du contrat municipal, est effective. Cette mutuelle est destinée à tous les habitants de Bernay et aux personnes travaillant à Bernay (un justificatif de rattachement sur la commune de Bernay sera demandé lors de la demande d'adhésion).

Aussi, la mutuelle « Just » tiendra des permanences au CCAS de Bernay (5 place Magdeleine Hue, Bernay) afin de renseigner les personnes intéressées. Pour toute demande de devis, les usagers devront venir avec leur contrat de complémentaire santé actuel.

Les permanences se déroulent uniquement sur rendez-vous de 9h à 12h et de 13h30 à 17h les jeudis :

- > 29 septembre
- > 27 octobre
- > 24 novembre
- > 22 décembre

Pour tout renseignement (demande de devis...), il est possible de prendre rdv soit :

- > Sur internet, en cliquant sur l'onglet « Nos agences » et rechercher l'agence de Bernay
- > Par téléphone : 0 809 546 000

« Just » est un opérateur mutualiste français basé à Valenciennes depuis près d'un siècle. Dans le cadre de son engagement avec la Ville, Just proposera 7 garanties aux bernayens qui pourront souscrire à l'offre la plus adaptée à leurs besoins et à leur budget.

Manuel CHEVALLIER

Directeur Communication, chargé des relations avec la presse

Téléphone : 02 32 46 63 33 - 06 26 61 03 26

Courriel : manuel.chevallier@bernay27.fr



BERNAYLAVILLE.FR